

## *La Clef du Cabinet*

### TRE'S SAINT PERE.

**L**A Constitution donnée par Vôtre Sainteté au mois de Septembre dernier, n'a pas été plutôt présentée par ordre de Nôtre Roi T. C. aux Cardinaux, Archevêques & Evêques, qui se sont trouvez en cette Ville Royale, que nous avons formé le dessein de témoigner au Saint Siege Apostolique, le respect que nous lui devons, & de donner, en suivant les vestiges de nos Predecesseurs, des marques plus éclairantes qu'aucune autre Nation, de nôtre zele pour la Majesté du premier Siege.

C'est dans le dessein d'exécuter mieux cette résolution, que nous nous sommes appliquez avec beaucoup de travail, & avec toute la diligence possible, à découvrir les erreurs qu'il falloit proscrire; à affermir les dogmes anciens; à adoucir l'amertume & la chaleur des contestations des Theologiens, souvent dangereuses, & à les contenir dans leurs justes bornes; à leur conserver en même tems, selon la sage conduite des SS. Peres du Concile de Trente & des Papes, la liberté qu'ils doivent avoir à l'égard des opinions reçues dans les Ecoles; & à procurer aux Eglises, que la Divine Providance nous a confiées, une paix qui n'en eût pas seulement les apparences, mais qui fût stable & qui durât toujours.

C'a été sans doute, *Trés Saint Pere*, & ce sera toujours l'intention de Vôtre Sainteté, & son dessein: ç'a été aussi nôtre dessein & nôtre intention à tous. Mais lorsqu'il a fallu chercher les moyens pour arriver à cette fin,  
on